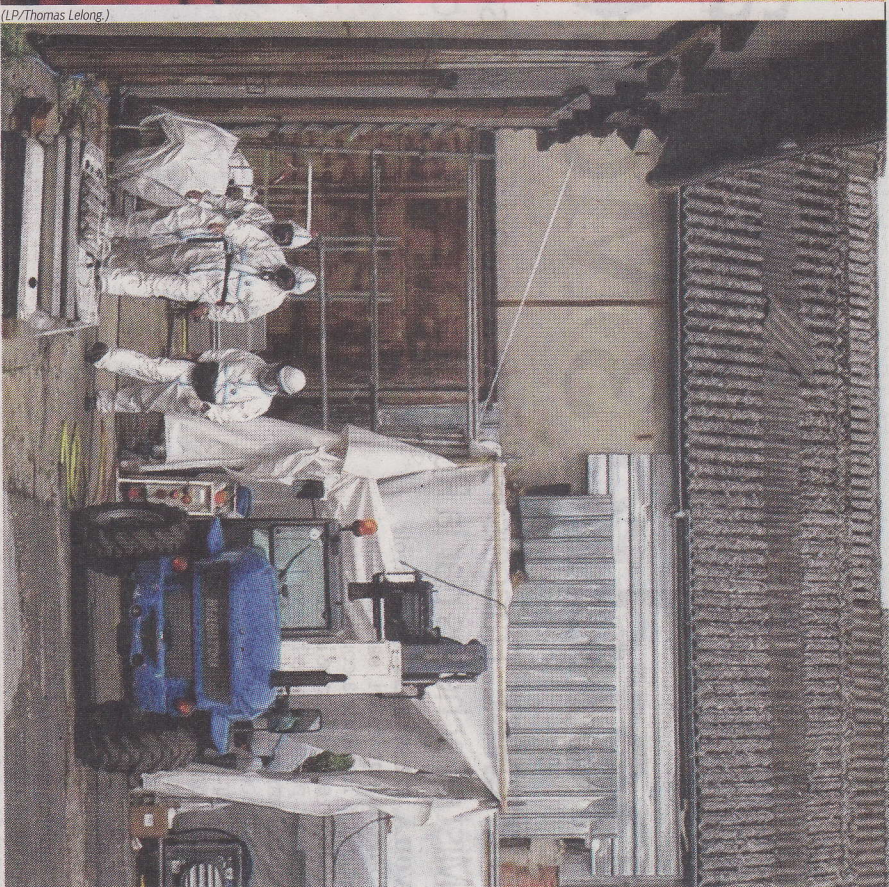




(LP/Olivier Lejeune.)

Orly (Val-de-Marne), hier, et Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 29 juillet 2009, Gérard et Nicole Voide se battent depuis près de vingt ans pour informer du danger que constituait l'usine d'amiante du Comptoir des minéraux et matières premières (CMMMP) d'Aulnay, près de laquelle Nicole et son frère Pierre ont grandi. Ce dernier est mort d'un cancer en 1996 et elle a obtenu la déconstruction « sous bulle » de l'usine.



(LP/Thomas Lelong.)

Gérard et Nicole, incroyables lanceurs d'alerte

DANS LEUR APPARTEMENT d'Orly, Gérard et Nicole Voide ont empli les dossiers par dizaines. Les courriers de malades, les photocopies de documents d'archives, de textes de loi... C'est le résultat d'une enquête de vingt ans, que le couple, aujourd'hui à la retraite, a débüté seul. Sans leur obstination, disparaît-on d'un fichier de 131 malades, aurait-on établi un lien entre ces cas et l'ancienne usine d'amiante du Comptoir des minéraux et matières premières (CMMP) d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), les pouvoirs publics se seraient-ils saisis de la question ? Probablement non. « Ils ont accompli un travail incroyable », juge Annie Thébaud-Mony, sociologue de la santé et militante de l'association anti-amiante Ban Asbestos.

Au point de départ, il y a un drame. En 1995, le frère de Nicole, Pierre Léonard, tombe malade. Il mourra

un an plus tard. C'est un mésothéliome (cancer de la plèvre) qui l'a emporté. « Le pneumologue nous a dit qu'il n'y avait pas d'autre cause que l'amiante », témoigne Nicole.

Dès cette époque, cette secrétaire-comptable, mère de deux enfants, veut comprendre. C'est à Aulnay, où elle a grandi et où son frère était resté, qu'elle croise un jour une vieille voisine : « Elle m'a dit : *Mais au fait, l'usine au bout de la rue faisait de l'amiante !* » Du CMMP, il reste alors de longs bâtiments de briques rouges, fermés depuis quatre ans. Enfant, Nicole et Pierre passaient devant, pour aller à l'école voisine. « Ça faisait du bruit et de la poussière. Mais on ne savait pas ce qu'on y faisait », raconte la retraitée.

En juillet 1995, elle écrit à la mairie pour en avoir le cœur net. On lui répond que le CMMP a « essentiellement » traité de la silice et de l'oxyde de fer. Peu convaincu, Gérard batifole, aux côtés de sa femme, pour obte-

nir l'accès aux archives municipales et préfectorales. Il finit par trouver des pièces établissant qu'on a bien broyé de l'amiante à Aulnay. Nicole retrouve trace de copies de classe, on lui parle d'autres malades...

« Un homme a expliqué que toute sa famille était atteinte et il s'est mis à pleurer »

Gérard Voide, à propos de la première réunion de victimes à Aulnay en 2000

Le couple adhère aux associations de victimes de l'amiante. Une première réunion publique est organisée à Aulnay en 2000 : « La salle était bondée, des gens restaient dehors, poursuit Gérard. Et puis un homme a fendu la foule, il a expliqué que toute sa famille était atteinte et s'est mis à pleurer. Son père avait été chef de production à l'usine, ses deux parents ont été emportés par des can-

cers. Une sœur était aussi atteinte. Les autres souffrent de plaques pleurales (NDLR : qui peuvent *dégenerer en cancer*). » Il écrit même au ministre de la Santé de l'époque, Bernard Kouchner, et dépose un dossier « de 161 pièces » à la Direction générale de la santé. « On m'a reçu entre deux portes, se désole Gérard. On nous voyait comme des empêcheurs de tourner en rond. On ne demandait pourtant pas la lune... »

En 2001, un collectif de riverains et victimes du CMMP réclame la réalisation d'une étude de pollution autour du site, et le recensement des malades. L'étude, une première en France, sera réalisée en 2007, par l'Institut de veille sanitaire. Quant au recensement des malades, ce sont les associations qui s'en sont chargées jusqu'à aujourd'hui. Le couple Voide a pris l'habitude de rester des heures au téléphone avec des interlocuteurs affolés. « On fait des séances de psy, ce n'est pas toujours évident », souf-

fle Nicole, petite femme posée de 65 ans. Sa grande satisfaction est d'avoir obtenu la déconstruction de l'usine « sous bulle », pour éviter que les poussières d'amiante se propagent dans le voisinage. Le chantier s'est achevé l'an dernier. « Sans cela, il y aurait eu d'autres malades et d'autres morts. »

Nicole garde en mémoire le serment fait à son frère, mort il y a dix-huit ans en laissant une femme et deux filles : « Je lui avais promis que j'irais jusqu'au bout, pour connaître la vérité, et faire en sorte que les responsables soient reconnus coupables. » Même si sa plainte au pénal, déposée en 1997, s'est soldée par un non-lieu, elle estime avoir aujourd'hui tenu sa promesse. Et surtout, elle reste combative. Elle, qui est aussi atteinte de plaques pleurales. « Je ne fais pas d'exams, glisse-t-elle. Si mon état se dégrade, il n'y aura rien à faire. »

GWENAEL BOURDON

« On n'était pas conscients du danger »

Joëlle Briot, PDG du Comptoir de minéraux et matières premières (CMMP)

SI L'USINE d'Aulnay a définitivement fermé en 1991, le Comptoir de minéraux et matières premières (CMMP) existe toujours, même si l'amiante ne fait plus partie de ses produits. Visée par plus d'une vingtaine de plaintes au pénal, l'entreprise a bénéficié d'un non-lieu en 2013.

La situation est donc paradoxale. Une enquête a établi l'ampleur de la pollution. Mais la PDG du CMMP, Joëlle Briot, assiste de loin à l'opération inédite lancée par l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France. « Je trouve cela triste, mais l'amiante est un drame national, réagit-elle. Je ne dis pas que ma famille, qui dirigeait la société, n'a pas eu sa part de responsabilité. Mais on n'était pas conscients du danger. Ma tante a même habité sur le site d'Aulnay ! »

Joëlle Briot n'est entrée dans la société qu'en 1985, soit dix ans après la mise à l'arrêt des broyeurs d'amiante d'Aulnay. C'est donc sous sa responsabilité que le CMMP a quitté les lieux en 1991, en procédant à un rapi-



(LP/Gwenaël Bourdon.)

Joëlle Briot avait assuré en 1995 que le traitement de l'amiante à l'usine d'Aulnay avait cessé avant la guerre. Or il s'est poursuivi jusqu'au milieu des années 1970.

de dépolluage des lieux. En 1995, alors que se pose le problème de démolir cette installation classée, Joëlle Briot, alors directrice générale du CMMP, écrit à la préfecture. Elle dresse un état des lieux, assurant que le traitement de l'amiante a cessé « avant la dernière guerre » : « Usine délocalisée en Charente-Maritime [...] juste avant la guerre, puis fermée sous l'Occupation. Cette activité n'a jamais été reprise. Cela fait donc près de soixante ans et il n'y a aucune raison qu'il reste aucun résidu », affirme-t-elle à l'époque.

Il est désormais établi que l'usine d'Aulnay a broyé de l'amiante jusqu'au milieu des années 1970, et que le stockage du minerai s'y est poursuivi ensuite. « J'ai fait une erreur », admet Joëlle Briot. Elle renvoie toutefois la balle vers d'autres acteurs : « Il aurait fallu remettre en cause les autorités de l'Etat. Il y avait des responsabilités politiques. Il y avait aussi des grosses entreprises qui manipulaient plus d'amiante que nous. »

Plus de 300 appels en une journée et demi. En ce début de semaine, la plate-forme téléphonique mise en place par l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France a frôlé la surchauffe. Le relais médiatique semble avoir donné un écho démultiplié aux 7 000 courriers déjà envoyés par l'ARS aux anciens écologistes du quartier du Comptoir de minéraux et matières premières (CMMP) d'Aulnay, ainsi qu'à leurs médecins traitants. Jusqu'à dimanche, l'ARS n'avait reçu... que 12 appels en un mois.

13 000 anciens élèves contactés

Les associations ont, elles aussi, été pressées d'assaut. Lundi matin, Gérard Voide, porte-parole du collectif de victimes, a ainsi été contacté par un frère et une sœur, tous deux atteints d'un mésothéliome depuis très peu de temps. « Ils font partie d'une famille que nous connaissons déjà, dont le père travaillait à l'usine », indique Gérard Voide, qui tente de répondre

en temps et en heure aux dizaines de courriels inquiets reçus de toute la France. Les messages sont aussi parvenus en nombre à la rédaction de « Parisien » - « Aujourd'hui en France » à la suite de nos révélations sur l'affaire parues le 23 novembre. « Je n'avais jamais entendu parler de cette usine, confie ainsi cette femme résidant en Vendée. Je suis allée à l'école du Bourg de 1960 à 1967 et j'ai vécu dans le quartier pendant vingt ans. J'ai plusieurs frères morts de cancers, l'un d'eux avait beaucoup de problèmes pulmonaires. » Inquiète, elle s'apprête à contacter son médecin traitant. C'est précisément le conseil donné par l'ARS, qui va continuer à envoyer ses courriers par vagues régulières. D'ici à la fin de l'année, 13 000 anciens élèves des trois écoles du quartier (Bourg 1, Bourg 2 et Ornetteau) auront ainsi été contactés. Les associations, qui réclament un suivi sur le long terme, seront reçues le 9 décembre par Claude Evrin, directeur de l'ARS.

G.B.